



Le 11 janvier 2019

Monsieur le Président
Centre de Gestion des Pyrénées Orientales
Service Hygiène et sécurité
6 Rue de l'Ange – BP 901
66901 PERPIGNAN CEDEX

Affaire suivie par : Magali THEROND VANTOL, Directrice Générale des Services

Objet : Saisine du CT pour avis sur horaires du personnel administratif

PJ : Plannings depuis 2016 et projet de planning

Monsieur le Président,

La commune de Corneilla la Rivière connaît depuis quelques mois des difficultés organisationnelles qui nous ont contraint de réduire les horaires de l'accueil au public aux seules matinées. Toutefois, cette organisation temporaire a fait apparaître des difficultés pour certains administrés. De ce fait, nous envisageons de modifier les horaires d'ouverture au public en accueillant le public tous les matins ainsi que deux après-midis par semaine. Cette organisation permettra également de dégager trois après-midis sans recevoir le public afin de favoriser la concentration des agents d'accueil sur le traitement de dossiers demandant du calme s'il en était besoin.

De surcroît, l'ouverture sur deux après-midis, et notamment le vendredi après-midi, pourra permettre à des administrés travaillant hors commune, qui sont assez nombreux dans un village dortoir en périphérie de Perpignan, de se rendre en mairie pour effectuer les quelques formalités administratives pour lesquelles la commune est encore compétente eu égard à tous les transferts récents (CNI, passeports, permis de conduire, ...).

Par ailleurs, il s'avère que les horaires mis en place en avril 2016 engendrent très régulièrement des difficultés de gestion du service accueil lors des périodes de congés ou d'arrêts maladie et impacte donc la qualité du service public aux administrés. En conséquence et en vue de simplifier la gestion des absences de quelque nature qu'elles soient au sein des services administratifs, je vous informe de mon souhait de modifier les horaires de travail des agents des services administratifs à compter du lundi 4 mars 2019.

Le poste de direction générale pourra quant à lui connaître des adaptations ponctuelles en vue de répondre à la nécessité de service et aux exigences de la fonction.

J'ai l'honneur de vous soumettre ce jour les nouveaux plannings des agents administratifs pour avis du comité technique à l'occasion de sa prochaine réunion.

Restant à votre disposition pour toute précision que vous jugeriez nécessaire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sincères salutations.

Madame le Maire,
Gislène BELTRAN-CHARRE



M A I R I E



CORNEILLA DE LA RIVIERE

**HORAIRES DES AGENTS
DES SERVICES ADMINISTRATIFS
A COMPTER DU LUNDI 4 MARS 2019**

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h00	14h00 - 17h30
Mardi	8h30 - 12h00	14h00 - 17h30
Mercredi	8h30 - 12h00	14h00 - 17h30
Jeudi	8h30 - 12h00	14h00 - 17h30
vendredi	8h30 - 12h00	14h00 - 17h30

Temps de travail		
Matin	Après-midi	Total journée
3,50	3,50	7,00
3,50	3,50	7,00
3,50	3,50	7,00
3,50	3,50	7,00
3,50	3,50	7,00

17,50

17,50

35,00

Avis du CT du 27 mai 2016 - Anciens Maires -

Magali THEROND VANTOL

	Matin	Après-midi	Temps de travail		
Lundi	8h30 - 12h00	13h00 - 17h30	3,50	4,50	8,00
Mardi	8h30 - 12h00	13h00 - 17h30	3,50	4,50	8,00
Mercredi	Repos	13h00 - 17h30	0,00	4,50	4,50
Jeudi	8h30 - 12h00	13h00 - 17h30	3,50	4,50	8,00
vendredi	8h30 - 12h00	13h00 - 16h00	3,50	3,00	6,50
			14,00	21,00	35,00

Sandrine XANCHO

	Matin	Après-midi	Temps de travail		
Lundi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30	4,00	4,00	8,00
Mardi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30	4,00	4,00	8,00
Mercredi	8h00 - 12h00	Repos	4,00	0,00	4,00
Jeudi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30	4,00	4,00	8,00
vendredi	8h00 - 12h00	14h00 - 17h00	4,00	3,00	7,00
			20,00	15,00	35,00

Christel GADRE SANZ**Semaines paires**

Lundi	8h00 - 12h00	14h00 - 17h30	4,00	3,50	7,50
Mardi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30	4,00	4,00	8,00
Mercredi	8h00 - 12h00	14h00 - 17h30	4,00	3,50	7,50
Jeudi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30	4,00	4,00	8,00
vendredi	8h00 - 12h00	Repos	4,00	0,00	4,00
			20,00	15,00	35,00

Semaines impaires

Lundi	Repos	13h30 - 17h30	0,00	4,00	4,00
Mardi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30	4,00	4,00	8,00
Mercredi	8h00 - 12h00	14h00 - 17h30	4,00	3,50	7,50
Jeudi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30	4,00	4,00	8,00
vendredi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h00	4,00	3,50	7,50
			16,00	19,00	35,00

Stéphanie MATEU - 80%

→ Agent ayant repris à temps complet en février 2018

Semaines paires

Lundi	Repos	Repos	0,00	0,00	0,00
Mardi	8h45 - 12h00	13h30 - 17h30	3,25	4,00	7,25
Mercredi	9h00 - 12h00	13h15 - 17h30	3,00	4,25	7,25
Jeudi	8h45 - 12h00	13h30 - 17h30	3,25	4,00	7,25
vendredi	8h45 - 12h00	14h00 - 17h00	3,25	3,00	6,25
			12,75	15,25	28,00

Semaines impaires

Lundi	8h45 - 12h00	14h00 - 17h30	3,25	3,50	6,75
Mardi	8h45 - 12h00	14h00 - 17h30	3,25	3,50	6,75
Mercredi	9h00 - 12h00	13h15 - 17h30	3,00	4,25	7,25
Jeudi	8h45 - 12h00	13h30 - 17h30	3,25	4,00	7,25
vendredi	Repos	Repos	0,00	0,00	0,00
			12,75	15,25	28,00